

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

ANNEE 2018



CHANTELLE LINGERIE

Le Comité exécutif du Groupe Chantelle a pris l'engagement formel d'énoncer, de partager et de faire vivre la mission et les valeurs qui définissent le cadre de fonctionnement de ses activités et des relations de travail en son sein et avec l'extérieur.

Ceci est d'autant plus fort dans un Groupe familial, non coté en bourse qui n'est pas seulement une personne morale mais réellement incarné par des individus qui s'investissent personnellement et affectivement dans le devenir de l'entité qu'ils représentent. De plus, le rapport au temps est différent, les décisions se prennent sur le moyen et le long terme et non avec l'unique ambition d'un résultat immédiat.

Qui sommes nous ?

Nous concevons de la lingerie depuis 1876.

Chaque marque du Groupe raconte une histoire particulière, représente un style spécifique, et correspond à une gamme de prix différente. Nos boutiques fonctionnent comme des studios : ce sont des espaces de travail dynamiques, collaboratifs, conçus pour favoriser les échanges.

Nos objectifs :

Nous existons pour concevoir une lingerie de qualité. Nous cherchons sans cesse de nouvelles manières, d'améliorer le bien-être des femmes et de mettre en valeur leur silhouette.

Nous sommes transparents envers nous-mêmes et envers les autres. Nous faisons des choix que nous considérons éthiques et justes. Expliquer à nos partenaires et à nos clients comment nos valeurs influencent nos décisions nous rapproche et nous différencie du modèle fast-fashion.

Nous sommes pionniers en matière de communication. En présentant notre lingerie de manière audacieuse, artistique et honnête, nous tissons un lien émotionnel fort avec notre public.

Notre Mission

Notre mission consiste à faire de l'achat de lingerie une expérience unique, totalement centrée sur les désirs de la cliente.

En alliant dynamisme créatif et expertise digitale, nous pouvons non seulement répondre aux besoins de nos clients, mais également les anticiper.

Nous n'agissons pas seuls: nous sommes un fournisseur fiable sur lequel nos distributeurs peuvent compter et dont ils reconnaissent le niveau élevé de professionnalisme.

Cette approche donne à notre entreprise une vision à long terme, tant au niveau de sa croissance que sur le plan de sa rentabilité.

Nos valeurs :

Nous sommes :

- **Autonomes et Responsables**

Nous sommes entrepreneurs dans l'âme. Être entrepreneur donne un sentiment puissant de liberté, d'autonomie et de responsabilité. Cette responsabilisation de chacun s'associe à un droit à l'erreur, et à la volonté de toujours s'améliorer.

- **Résolument collaboratifs**

La collaboration commence par l'écoute, l'empathie et continue par la recherche de solutions communes et efficaces.

Nous favorisons des liens solides aux bénéfices réciproques avec nos fournisseurs et distributeurs.

A l'intérieur de l'entreprise, notre approche est résolument collaborative.

Nos collaborateurs doivent tous faciliter les liens entre nos différents services, afin d'innover mieux et plus efficacement que nos concurrents.

- **Totalement transparents**

La transparence est pour nous un facteur déterminant pour bâtir la confiance, tant en interne qu'en externe.

En interne, nous avons animé un forum de libre discussion afin d'identifier les meilleures idées.

Vis-à-vis de nos clients, nous partageons nos convictions, nous reconnaissons que nous ne sommes pas parfaits, nous montrons que nous avons la volonté de nous améliorer.

C'est en montrant à nos clients comment nos valeurs s'intègrent dans les décisions que nous prenons au niveau de l'entreprise que nous nous rapprochons d'eux et que nous nous différencions des distributeurs de mode éphémère.

- **Passionnés et guidés par nos clientes**

Au cœur de notre ADN : nos clientes. Nous sommes curieux de tous les aspects de l'expérience client et du monde de la lingerie en général. La voix de nos consommatrices joue un rôle primordial dans chacune de nos innovations.

Nous écoutons. Nous nous adaptons. Nous écoutons de nouveau. Nous échangeons en permanence avec nos clients. Nous décidons en fonction du client.

En 2018, le Groupe a pris un virage audacieux en repensant l'ensemble de son portefeuille de marques, sous l'égide d'une marque ombrelle à la fois forte et novatrice qui émerge à travers la signature « designed by CL »

C HANTELLE **L** INGERIE

CL devient une marque Image et une marque Signature rassemblant sous les valeurs communes précitées mais avec la force de leur identité propre, les marques du Groupe Chantelle¹

CL 

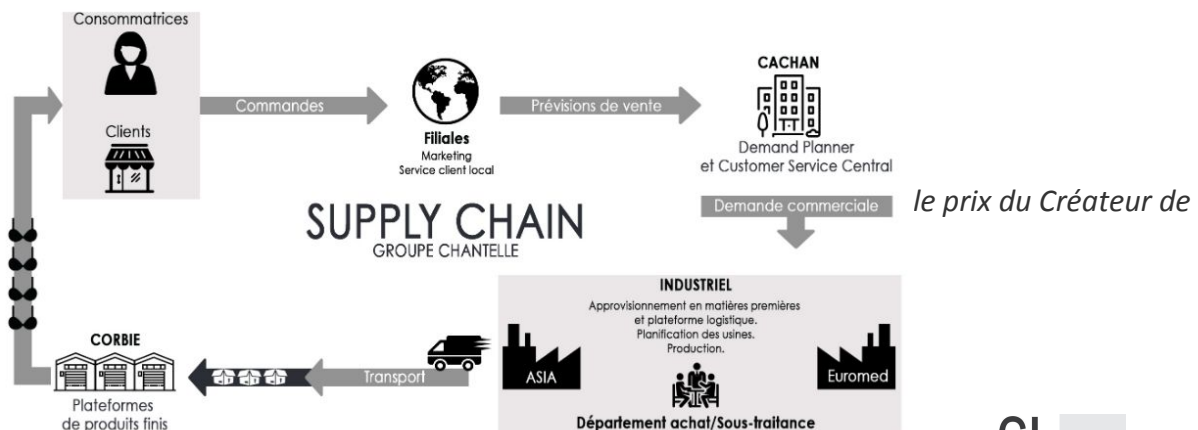
Nos marques et réseaux :

- Chantelle
- Passionata
- Darjeeling
- Chantal Thomass
- Femilet
- Livera
- Orcanta
- Chantelle Lingerie

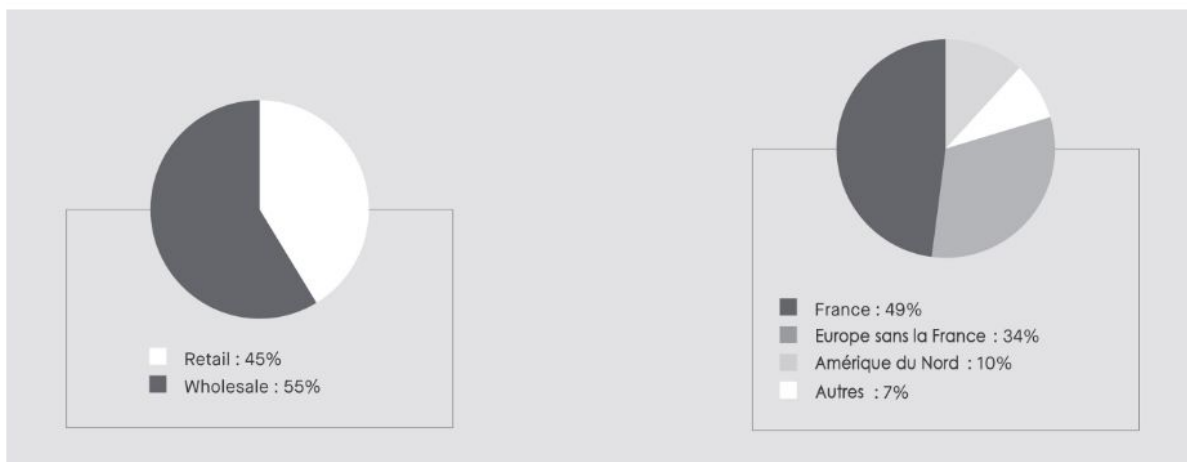
Le modèle d'affaires du groupe Chantelle peut se représenter ainsi :



L'écoute des consommatrices et de nos clients détaillants et wholesalers est essentielle. La Supply Chain a su s'adapter pour satisfaire cette exigence légitime que l'on peut attendre d'un acteur économique leader dans son secteur d'activité.



Nos circuits de distribution



Nos Enjeux sont :

- La promotion d'une culture d'Entreprise forte qui réunit les collaborateurs présents dans le monde entier, sur les sites de production du Groupe, en magasins, en filiales et dans les fonctions supports.
- la satisfaction de la Consommatrice avec laquelle nous sommes en relation directe au travers de notre réseau de 270 magasins composant notre réseau Retail mais aussi par les échanges et les conseils apportés par nos démonstratrices en grands magasins.
- une connaissance fine et des liens forts avec les circuits de wholesale en Europe et aux Etats Unis dont l'exigence nous conduit à nous dépasser.
- Un engagement dans la qualité et l'innocuité de nos produits qui nous conduit à nous entourer de fournisseurs de matières et de Produits finis qui partagent nos exigences.

Les Risques créés par nos relations d'affaires, nos produits et nos services résident en conséquence principalement dans

- (i) la réussite du développement des collaborateurs,
- (ii) la garantie du bien-être de nos clientes associée à la qualité et l'innocuité de nos produits dans un environnement réglementaire toujours plus exigeant,
- (iii) la sélection de fournisseurs engagés dans une démarche de responsabilité sociétale, sociale et environnementale,

- (iv) la recherche d'une maîtrise des postes significatifs d'émission de gaz à effets de serre générés du fait de l'activité du Groupe notamment par l'usage des biens et services produits

Pour la rédaction de son rapport de déclaration de performance extra-financière au titre de l'exercice 2018 le groupe CL a choisi d'exprimer la vision de la responsabilité sociale, sociétale et environnementale que Chantelle porte depuis de nombreuses années, **en s'inscrivant dans les Objectifs de Développement Durables définis par l'Organisation des Nations Unies (ODD)** pour répondre au programme de développement durable à l'horizon 2030 en cohérence avec la vision long terme d'un Groupe dont l'histoire a démarré il y a plus de 140 ans.

Le Groupe CL s'engage à respecter les Objectifs de Développement Durable en structurant la mise en œuvre de son engagement en fonction de son activité et de sa capacité d'implication

- (i) La réussite du développement des salariés du Groupe et la démarche résolument

collaborative également portée avec nos clients et nos fournisseurs s'inscrit dans l'ODD 8



et de façon contributive aux ODD suivantes :



- (ii) la garantie du bien-être de nos clientes en assurant la qualité et une innocuité de nos

produits dans un environnement réglementaire toujours plus exigeant s'inscrit dans l'ODD 3



et de façon contributive aux ODD suivantes



- (iii) la sélection de fournisseurs eux-mêmes engagés dans une démarche de responsabilité

sociétale, sociale et environnementale, s'inscrit dans l'ODD 12



et de façon contributive à l' ODD suivante



- (iv) la maîtrise des postes significatifs d'émission de gaz à effets de serre générés du fait de l'activité du Groupe notamment par l'usage des biens et services produits s'inscrit dans l'ODD 13



et de façon contributive aux ODD

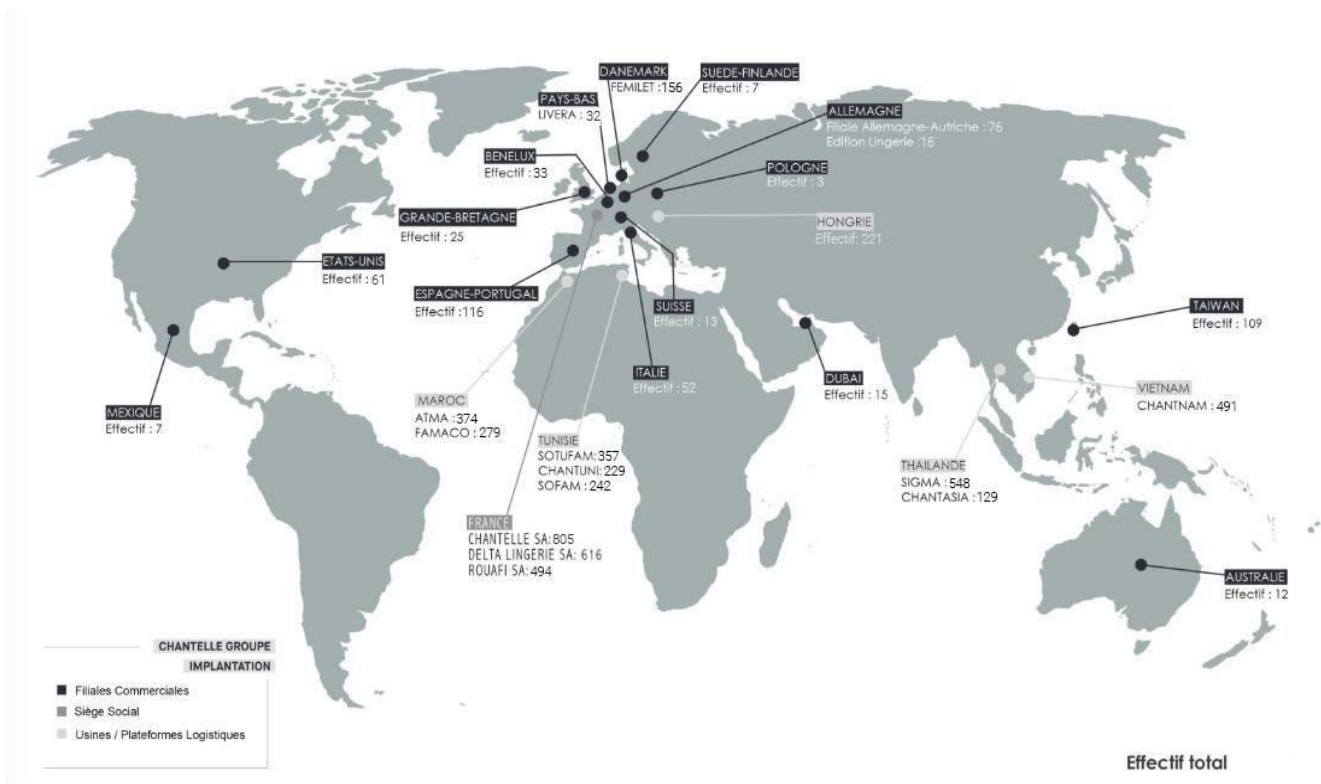


Mais Contribuer au développement durable c'est aussi faire en sorte que chacun accède à ses besoins et droits essentiels . Cette économie inclusive intègre chez Chantelle une

dimension de Mécénat et de partenariat associatif



Nota : Tous les termes mentionnés en italique dans le rapport répondent à la note méthodologique définissant les périmètres de consolidation et périmètres de couvertures détaillés en dernières pages



Au 31/12/2018 : 5 518



La réussite du développement des salariés du Groupe suppose une démarche résolument collaborative également portée avec nos clients et nos fournisseurs

- **Une population majoritairement féminine**

Les 5 518 salariés hommes et femmes composant les effectifs du Groupe Chantelle au 31 Décembre 2018 travaillent majoritairement (65 %) à l'international (dont 20 % dans les Filiales commerciales du Groupe et 80 % dans les filiales industrielles). Environ 2 000 personnes travaillent en France dont 58 % animent le Réseau retail et ses 270 magasins à enseigne « Darjeeling », « Orcanta », « Passionata » et « CANTELLE LINGRAT ».

La population salariée du Groupe est très majoritairement composée de femmes : 89%. Compte tenu de la forte féminisation de ses effectifs, le Groupe est soucieux de favoriser la conciliation activité professionnelle et vie familiale mais aussi l'égalité professionnelle et la parentalité.

Si l'on compte seulement 2 femmes au Comité exécutif , les femmes représentent en revanche une large majorité soit 57 % du Management reportant directement aux membres du Comité exécutif .

Le Conseil d'administration de Chantelle et de ses filiales françaises respecte la parité au sein de son organisation

Dans l'accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et la parentalité en vigueur en 2018, La Société s'est engagée sur 4 thèmes :

- o mesures visant à favoriser l'équité des rémunérations entre les Hommes et les Femmes
- o l'amélioration des conditions de travail et de l'exercice de la parentalité,
- o l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle,
- o la formation professionnelle.

Ce plan prévoit notamment une attention particulière aux demandes de temps partiels, un entretien d'accompagnement au retour d'un congé maternité ou d'adoption, le maintien de l'intégralité du salaire pendant 11 jours lors de la prise de congés paternité, l'encouragement à organiser des réunions après 9 H et avant 17 H pour concilier vie professionnelle et vie familiale. Cet accord d'entreprise rappelle également les principes d'équité de rémunération entre hommes et femmes, ainsi que de formation et d'évolution de carrière.

L'égalité femmes-hommes bénéficie également aux hommes en leur permettant de mieux s'impliquer dans leur vie familiale et en combattant les stéréotypes.

- **Une organisation du temps de travail adaptée**

Chaque site industriel du Groupe est un acteur économique local important .

A l'étranger , les collaborateurs recrutés par les sites industriels résident généralement à proximité des établissements. Leurs familles participent localement au développement du tissu social, éducatif et économique.

Pour ces sites , la politique d'embauche prend en compte le niveau général des salaires dans le pays, le coût de la vie, un socle de protection sociale, les niveaux de productivité, l'opportunité d'atteindre et de conserver un niveau d'emploi élevé ainsi que les facteurs économiques locaux.

Au sein des établissements industriels , le recours aux **heures supplémentaires** est utilisé pour livrer des produits à temps, de sorte qu'ils soient disponibles pour enlèvement et expédition . Le respect des dates de livraisons est en effet une attente très forte des Clients et le Groupe Chantelle se doit de prendre toutes les mesures pour satisfaire ces attentes avec un haut niveau de service , en cohérence avec sa responsabilité sociétale.

Le recours aux heures supplémentaires se fait sur la base du volontariat et reste limité (moyenne / salarié concerné < 50 heures annuelles en zone Euromed, < 150 heures annuelles en Hongrie ou au Vietnam) . Les heures supplémentaires sont historiquement plus importantes en Thaïlande en cohérence avec le secteur économique .

En France ,
le recours aux heures supplémentaires est très limité :

	2018	nbre salariés concernés	Heures /salarié concerné / an
Chantelle	530	56	13,00
Delta Lingerie	4761	328	14,50
Rouafi	634	141	4,50

Le recours aux Contrats à durée indéterminée (**CDD**) est en revanche une pratique fréquente dans l'activité Retail pour suppléer les absences d'un ou plusieurs membres de l'équipe de 3 à 5 personnes qui anime un magasin, lors des périodes de soldes ou de congés par exemple, pour une ou plusieurs journées .

	CDD signés en 2018
Chantelle	51
Delta Lingerie	1478
Rouafi	639

Le recours à des contrats d'intérim pour des périodes de une ou plusieurs journées permet également de suppléer des absences ou des charges de travail liées à des pics d'activité .

Intérimaires	2018
Chantelle	1 389
Delta Lingerie	40
Rouafi	4

Les impacts des négociations avec les organisations syndicales sur la performance économique de l'entreprise ainsi que les conditions de travail sont directement mesurables. Ainsi, concernant **Le Temps de travail du personnel de vente amené à travailler le dimanche** : la société Chantelle est contrainte de s'adapter à l'activité des zones commerciales où sont implantés ses magasins et se conformer aux pratiques commerciales en ouvrant les points de vente le dimanche sur base du volontariat (12 dimanches maximum). Deux populations concernées : les salariés qui travaillent habituellement la semaine, et celles dont le dimanche est un jour habituel de travail. L'accord de 2017 précise les contreparties financières et de repos (majoration de salaire, prime de panier, frais de

parking, repos compensateurs, aide à la garde d'enfants etc..) permettant de respecter au maximum la vie familiale des salariées concernées. Dans le cadre de la mise en place de cet accord, la société a procédé aux 5 recrutements sur lesquels elle s'était engagée en 2017. L'aménagement du temps de travail sur le site industriel d'Épernay a prévu la mise en place de l'annualisation du temps de travail pour les populations de confection (calendrier, variation horaires etc.) et de l'horaire variable pour les équipes hors confection de l'établissement.

Les charges de personnel s'élèvent en 2018 à 122 272 K€ contre 121 951 K€ en 2017².

- **Les conditions de santé et de sécurité**

Les questions relatives à l'amélioration des **conditions de santé et de sécurité** requièrent une attention toute particulière de la Direction Générale.

La prévention des Risques Professionnels est un des axes développés au sein de l'Entreprise

Un document annuel d'évaluation des risques mis en place dans chaque établissement (le DUER) du Périmètre France fait l'objet d'une mise à jour régulière, associant la Direction des Ressources Humaines, le Médecin du Travail rattaché au Siège social ainsi que les membres du CHSCT.

En France, dans les sites logistiques de réception et d'expédition de Produits finis, le port de chaussures de sécurité est imposé même aux visiteurs, les différentes zones d'activités sont balisées au sol et avec un affichage renforcé, différents contrôles complètent les contrôles réglementaires. Des échauffements sportifs pour prévenir les troubles musculo-squelettiques sont également pratiqués.

Le nombre d'accidents du travail (hors trajet) avec arrêt est stable à 23 accidents (stable par rapport à 2017), après avoir fortement diminué de 29 % entre 2016 et 2017 tous sites du Périmètre France confondus.

Pour lutter contre les maladies professionnelles (4 cas déclarés en 2018) principalement des Troubles Musculo Squelettique dûs à la répétition des gestes, la Société adapte les postes de travail, organise des formations gestes et postures, des mouvements à faire avant le prise de poste (coach).

La sécurité n'est pas seulement l'affaire des sites logistiques et industriels. Elle concerne également les équipes des magasins Darjeeling et Orcanta : un document unique dans chaque établissement accompagné d'une procédure sécurité et de 10 modules e-learning dont 5 quizz (dont l'évacuation et la conduite à tenir en cas d'incendie, la vigilance attentats et l'accueil des personnes en situation de handicap).

Chantelle a mis en place des couvertures frais de santé pour chacun de ses salariés assorties d'un très bon niveau de remboursement et d'un niveau de cotisations compétitif. Le reste à charge d'un salarié de Chantelle est 6 fois moins important que le reste à charge moyen des français.

Les **sites industriels du périmètre Étranger** veillent localement au respect des normes de sécurité et organisent régulièrement des exercices de sécurité. Chaque site recherche notamment l'amélioration des conditions ergonomiques de travail.

² Source : Rapport Comptes Consolidés Exercice 2018

Le nombre d'accidents du travail (hors trajet) ayant entraîné un arrêt de travail passe de 34 en 2017 à 20 en 2018 tous sites du périmètre Étranger confondus.

Un exemple des mesures mises en œuvre localement :

Les 3 sites tunisiens ont été particulièrement actifs en lançant des études des ambiances physiques : bruit, éclairage, humidité et température. Des consultations gratuites chez le médecin, des tests de visions accompagnés si besoin de la prise en charge par la Société de l'achat de lunettes ont été mis en œuvre en 2018 et la poursuite du programme de vaccination contre la grippe s'est poursuivie.

En outre des réunions CHSCT faisant l'objet de comptes rendus sont organisées selon une fréquence trimestrielle et bien qu'il n'y ait pas d'accord spécifique sur le sujet de la santé et de la sécurité au travail.

● **Les Formations**

Les formations permettant une montée en compétence des collaborateurs de l'entreprise sont un facteur clef de réussite à long terme (adaptation, compétitivité, efficacité, etc.). La formation initiale et la formation continue permettent aux personnes de s'adapter plus rapidement au monde dans lequel elles vivent, aux évolutions et au fonctionnement des entreprises, qui sont les premières à bénéficier de la mise en pratique des savoir, savoir-faire et savoir-être.

Les Orientations stratégiques de la formation 2018 sont les suivantes :

- 1 - Accompagner de manière collective et individuelle les managers pour les aider à conduire le changement auprès de leurs équipes, à motiver leurs collaborateurs et créer une dynamique d'ensemble.
- 2 - Mieux connaître ses clients et leurs besoins pour apporter un produit et un service de qualité (être à la pointe de son domaine d'activité et assurer une veille concurrentielle).
- 3 - Démocratiser et mieux appréhender les outils digitaux pour les intégrer au cœur des différents métiers :
 - Au service de notre activité pour communiquer sur nos marques et vendre nos produits (sites web, e-commerce, tablettes, etc...)
 - Au service des utilisateurs internes pour plus d'échanges, de fluidité, de transparence, de modernité et ainsi enrichir l'expérience collaborateur.
- 4 - Mener des actions en développement personnel pour :
 - Un savoir être en lien avec les valeurs du groupe,
 - Une meilleure efficacité professionnelle (organisation, initiative, prise de décision, communication, remise en question),
 - Une coopération renforcée dans un environnement de plus en plus matriciel,
 - Une ambiance de travail propice à l'épanouissement personnel et à la performance.
- 5 - Continuer à former sur les langues et en particulier l'anglais dans un contexte d'entreprise international.

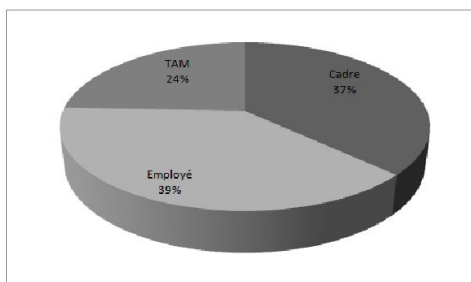
Comment ces mesures sont elles mises en œuvre ?

Le développement des salariés est important pour le Groupe. Des programmes de formation conçus et dispensés en interne par les salariés du Groupe complètent les formations externes.

Ainsi des formations ont été conçues en interne par le pôle Formation de la DRH, pour les salariés du Groupe Chantelle, afin de correspondre au mieux aux attentes des salariés : cette offre porte non seulement sur l'actualisation des connaissances produits des différentes marques, le renforcement des métiers du commercial, de la vente et du marketing, mais

aussi sur des modules transverses, qu'il s'agisse de la coopération et du transfert de savoir, de l'efficacité professionnelle, du management, de la communication.

402 personnes (contre 381 l'année précédente) ont bénéficié de formations dispensées dans le cadre de ce programme interne de formation animé par la DRH, se répartissent comme suit:



Statut	CHANTELLE 2018	PLAN DELTA 2018	PLAN ROUAFI 2018	Total général
Cadre	104	15	30	149
Employé	132		23	155
TAM	60	25	13	98
Total général	296	40	66	402

Ces formations ont été réalisées en complément des formations externes et des formations directement organisées par les sociétés Delta Lingerie et Rouafi notamment dans le cadre de « blended learning » (formations en salle couplées avec le e-learning). La Maîtrise des nouveaux systèmes d'information (dont logiciels SAP) par l'initiation ou le perfectionnement aux outils actuels et à venir est également un enjeu majeur.

Un portail permet de recueillir les souhaits de formation des salariés de Chantelle.

En outre, les salariés sont les premiers à être informés des opportunités de mobilité que constituent les ouvertures de postes. La promotion interne est ainsi complétée par la possibilité de postuler pour des nouveaux postes et de relever des challenges.

Pour la seule Société Chantelle le nombre d'heures de formation est de **8 901** heures (comparable aux 9 930 heures en 2017).

Une plateforme e.learning destinée aux équipes des filiales commerciales Delta Lingerie et Rouafi a été mise en place :

Ainsi 4 363 heures au total couplant des heures de présentiel et d'e.learning ont été dispensées chez Delta Lingerie (4 276 en 2017) et pour Rouafi : 2 298 heures au total couplant des heures de présentiel et d'e.learning (contre 3 707 en 2007))

Le bien être au travail est un facteur d'épanouissement et de compétitivité .

A *Cachan* un service de Conciergerie permet aux salariés de déléguer de nombreuses tâches de la vie domestique (pressing, livraisons ...) . Ce service est doté d'un espace accueillant de nombreux services, certains directement liés à la santé : ostéopathie et diététique ; d'autres

au bien-être (diététique , coiffure, manucure...) ou à la vie courante (ex : livraison sur commande de paniers bio) .

L'accord QVT signé par Chantelle en 2018 mentionne la décision d'expérimenter le télétravail au sein d'un établissement pilote (celui du siège) en laissant le soin à chaque Direction de s'organiser dans l'articulation de celui-ci .

Les bureaux de *Cachan* se transforment progressivement au profit d'environnement de travail adaptés aux nouvelles organisations , favorisant le travail collaboratif et les échanges . Des espaces extérieurs sont également aménagés pour des pauses déjeuner .

En ce qui concernent Les mesures prises en faveur de l'emploi et de **l'insertion des personnes en situation de handicap dn France** : Le groupe procède aux aménagements des locaux et des postes nécessaires et collabore avec l'AGEFIPH. Il fait appel à des entreprises partenaires ESAT.

Il fait régulièrement des campagnes de sensibilisation auprès de ses collaborateurs.

Avec 2 100 salariés connectés dans 22 pays et une vingtaine de filières métiers différentes, le besoin d'échanger des informations rapidement et de partager des bonnes pratiques s'imposait.

Avec la plateforme collaborative My CL **c'est aussi une autre façon de communiquer**, plus spontanée et régulière sur l'actualité du Groupe au travers d'un fil d'informations alimenté de brèves régulières ou de contenus plus riches.

Les communautés peuvent être informatives (réseaux retail qui donnent des informations sur leur

actualité produit ou leur communication aux boutiques), **participatives** (les membres peuvent faire remonter des événements vus sur le terrain ou dans les médias), **projet** (lancement d'un groupe de travail sur une problématique transversale et qui concerne des collaborateurs de différents métiers et/ou pays), **métiers** (partage de bonnes pratiques entre pairs d'une même filière

métier comme le wholesale, les achats, la finance, etc.) et enfin **sociales** (mise en relation de personnes partageant un intérêt commun comme le sport ou l'appartenance à une équipe pour des événements dédiés).

Par ailleurs, consciente du vieillissement de la population , notamment dans les établissements industriels et logistiques, la société Chantelle continue de mettre en œuvre des mesures favorisant le maintien dans l'emploi des salariés seniors .

Le triple objectif du Contrat de génération est de :

- Permettre l'intégration durable des jeunes dans l'emploi,
- favoriser le maintien et le retour à l'emploi de Séniors,
- faciliter la transmission des savoirs et compétences dans un contexte de fort renouvellement de la population active.

Ces mesures sont reprises dans L'accord QVT signé en 2018 mentionnant notamment :

- la priorité aux seniors en activité dans le centre logistique de Corbie pour travailler en journée
- l'Aménagement du temps de travail en fin de carrière avec maintien sur la base d'un salaire plein de l'indemnité de départ à la retraite.

Enfin , Afin de faciliter l'intégration de jeunes diplômés dans la vie active, le Groupe accueille chaque année de nombreux stagiaires dans ses effectifs.

Les filiales tunisiennes , avec l'accueil de 14 stagiaires en 2018 ont fortement contribué à cette intégration. Chez Chantelle , ils ont été 31 à être accueillis en 2018 .



La garantie du bien-être de nos clientes associée à la qualité et l'innocuité de nos produits dans un environnement réglementaire toujours plus exigeant.

L'écoute et information des consommatrices :

Le groupe Chantelle met en œuvre un dispositif de traçabilité des produits /services qui tient compte de leurs nature et caractéristiques. Les éventuels dysfonctionnements sont systématiquement analysés et consignés et débouchent sur une action corrective. Une procédure de gestion des alertes a été mise en place. (Tableau de bord bilans alerte allergie).

Un service client/consommateurs au sein du marché France fonctionne en guichet unique pour les marques Chantal Thomass, Darjeeling, Orcanta, Chantelle et Passionata afin d'offrir le meilleur suivi client possible dans des délais raccourcis. Ce service permet également de traiter toutes les demandes en provenance des boutiques.

Une garantie de l'innocuité des produits :

Le Groupe Chantelle a mis en place différentes **actions pour prendre en compte les questions environnementales.**

Les articles de lingerie, de corseterie des marques Chantelle, Passionata, Darjeeling, Chantal Thomass et Femilet (depuis 2018) ainsi que les maillots de bains des marques Chantelle et Passionata



sont ainsi labellisés Oeko-Tex standard 100. (système de contrôle et de certification indépendant pour les produits textiles bruts, intermédiaires et finis garantissant l'innocuité des substances utilisées).

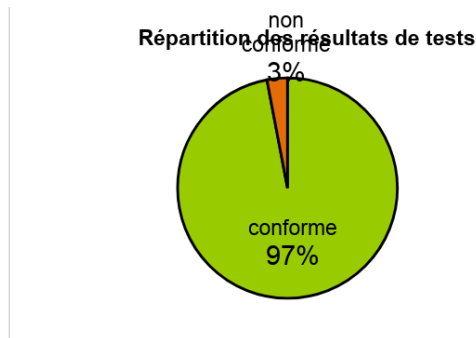
Les Fournisseurs de Matières Premières ou des Produits Finis des Marques du Groupe doivent se conformer à la réglementation REACH qui interdit l'utilisation de substances chimiques préoccupantes, selon un règlement européen régulièrement mis à jour.

Pour l'ensemble des fournisseurs, les cahiers des charges sont mis à jour régulièrement afin de tenir compte des évolutions de la réglementation REACH relative à l'utilisation de substances chimiques. Il est demandé aux fournisseurs d'attester de la mise en application des modifications issues des évolutions réglementaires.

Une attestation CPSIA (*Consumer Product Safety Improvement*) complète le package des éléments à produire par les fournisseurs de produits destinés au marché américain

Des contrôles de vérifications :

Des contrôles sont régulièrement effectués à la demande de Chantelle par des organismes indépendants permettant de vérifier l'adéquation de l'attestation signée par le fournisseur avec les tests effectués à la demande de Chantelle. Ces contrôles permettent de s'assurer de la conformité Reach, Oeko tex et CPSIA pour les matières premières approvisionnées et pour les produits finis.



des actions correctives ont été systématiquement engagées en cas de non-conformité constatées.

Eu delà du respect des dispositions réglementaires ,le Groupe a estimé utile , dans le cadre de son devoir de Conseil , d'attirer l'attention de la consommatrice sur la présence de silicone dans les bandes de maintien de certains modèles de soutien-gorge.



Chantelle associe à cette ODD la responsabilité de la mise en place des conditions de travail décentes, ainsi que des programmes de lutte contre le travail forcé et l'esclavage moderne. Chantelle ne s'engage pas seulement sur le respect de ces dispositions au sein de ses propres usines mais Le groupe exige de ses Fournisseurs de matières premières de le respect des engagements suivants³ :

- Ne pas employer ou faire travailler des salariés qui n'ont pas l'âge minimal légal prévu par la loi locale ou qui n'ont pas fini leur scolarité obligatoire.
- Ne recourir à aucune forme de travail forcé ou obligatoire (travail pour lequel l'individu ne s'est pas offert de son plein gré).
- Appliquer la réglementation du travail en vigueur dans le pays de production (temps, rémunération, avantages sociaux) dans le respect des conventions de base de l'Organisation Internationale du travail (OIT), informer le personnel par écrit.
- Accorder au moins une journée de repos par semaine et des pauses durant la journée de travail
- Avoir une politique sociale de dialogue qui permette aux salariés d'exprimer librement leurs préoccupations légitimes.
- Respecter la liberté syndicale des salariés.
- Ne recourir à aucune forme de discrimination ou de harcèlement de quelque nature.

³ Extrait du Code de Conduite

- Respecter les règles locales de sécurité et d'hygiène afin de maintenir un environnement sûr et sain et/ou être adhérent à un programme de certification éthique et sociale de notoriété internationale
- Assurer un équipement individuel de protection des employés étant à des postes à risques.
- Veiller à ce que les sites de travail soient équipés de systèmes de prévention et de lutte contre les incendies régulièrement contrôlés.

La prise en compte dans la politique d'achat de la société des enjeux sociaux et environnementaux est effective très tôt, **dès le démarrage d'une relation commerciale avec les fournisseurs.**

Dans la pratique de la fonction achat, le Groupe construit des relations commerciales durables avec ses fournisseurs, ce qui est un gage de satisfaction mutuelle, que ce soit pour les matières premières qui feront l'objet d'opérations de coupe et confections dans les usines du Groupe.

Fin 2017, le Groupe Chantelle a engagé des travaux de réalisation d'une cartographie des risques sociaux de ses fournisseurs de matières premières textiles, de produits finis textiles, des accessoires et des packaging & goodies. Cet exercice a été l'occasion également d'informer et sensibiliser les équipes achats du Groupe.

Cette cartographie a fait l'objet d'une revue critique par un cabinet extérieur.

Un suivi de la documentation Achats Responsables (recueil des attestations et audits extérieurs) a été mis en place. Le taux de retour des attestations et labels demandés n'est pas suffisant (70 % pour les attestations CPSIA, 62 % pour les attestations Oeko Tex des matières premières). Un plan d'action sera engagé en 2019.

Le Groupe Chantelle est assujéti aux obligations de lutte contre le blanchiment des capitaux. Il demande à ses fournisseurs de prendre des engagements en ce sens y compris en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence.

Etre fournisseur et partenaire de Chantelle Lingerie implique le respect de principes éthiques, notamment en termes de responsabilité sociale et environnementale.

Aussi Le fournisseur s'engage, pour sa production interne ou externe, également au respect de **Pratiques éthiques et respects des réglementations, ainsi⁴** :

- Ne recourir à aucune forme de corruption active ou passive ni de blanchiment d'argent.
- Alerter la Direction Générale de Chantelle Lingerie de tout comportement non éthique (visant par exemple les pratiques ci-dessus) d'un salarié de Chantelle Lingerie.
- Mettre en place les mesures permettant de veiller localement au respect strict des mesures anti corruption et anti-blanchiment.

⁴ Extrait du Code de Conduite



Un processus et un outil de collecte de suivi des données a été mis en place afin de mutualiser les réflexions des Bureaux d'Études Industrielles (BEI) et des différents services Méthodes des usines implantés dans le Groupe.

Cette action vise à **réduire les déchets de matières** principalement composées de polyamide, polyester et élasthane lors des opérations de coupe et confection de sorte à limiter la surconsommation ou la sous-consommation de matières. Une fois validée l'action proposée, l'ensemble des usines est autorisée à mettre en œuvre cette nouvelle solution.

Les actions mises en place dès 2016 caractérisées par (i) un nouveau mode de calcul de consommation prévisionnel et d'optimisation visant à limiter les déchets lors du développement de nos lignes, (ii) une analyse du reporting mensuel de consommation afin de travailler sur ces écarts de consommation, (iii) une revue systématique des nomenclatures de nos lignes avant de lancer la fabrication de nouveaux coloris sur ces lignes, complétées en 2017 par les évolutions de (iv) Suivi, analyse mensuelle des sur et sous consommations, discussion avec les sites industriels afin de comprendre les écarts mesurés et remonter les anomalies rencontrées en vue de corriger nos nomenclatures au plus proche de notre besoin usine (v) Consolidation de notre fonctionnement en placement multi références, ont permis de limiter la surconsommation de matières :

Les déchets de matières ont diminué de 62 % entre 2016 et 2017 pour se stabiliser en 2018.

En France, les sociétés du Groupe ont conclu, depuis plusieurs années, avec leurs fournisseurs des contrats obligeant ces derniers à reprendre les consommables en vue de leur recyclage. Il s'agit principalement des cartouches de toner, des néons, piles etc...). **75 %** des déchets Hors Périmètre Retail sont ainsi valorisés . Les déchets du Périmètre Retail ne sont pas directement mesurés, puisqu'il sont collectés par les centres commerciaux .

Sur le site de *Cachan*, **37,7** tonnes de papiers et cartons ont été collectés après triage en vue d'un recyclage (35 tonnes en 2017) . **39,7** tonnes de Déchets Non Dangereux ont également été collectés à *Cachan* en 2018 (stable / 2017 : 39.5).

Mais surtout il est important de s'assurer que le devenir des produits collectés est conforme au cahier des charges convenu.

A titre d'exemple :

Pour le siège de *Cachan* **1250** kg de déchets d'équipements électriques ou électroniques (D3E) ont été recyclés en 2018 . il s'agit d' unités centrales, d' écrans, d' imprimantes , de câbles , de bouilloires, etc...

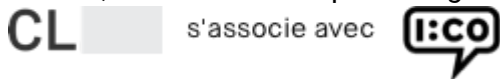
Une fois les déchets collectés par l'entreprise spécialisée et missionnée par Chantelle :
- Les unités centrales sont démantelées par une entreprise adaptée dans le Val d'Oise, et toutes les matières sont valorisées par des affineurs .
- Les imprimantes , scanners, câbles, petits appareils sont traités dans une usine du Prestataire dans l'Oise .

- Les écrans sont retraités dans une usine spécialisée externe au prestataire .le traitement des déchets non réutilisés des Sites industriels et logistique français font l'objet de Dons, de vente ou de Destructons.

Sur le périmètre Étranger : Les déchets sont désormais mesurés depuis 2018 à l'exception de la Tunisie dont le système de collecte des déchets ne permet pas une mesure exploitable.

Les bonnes pratiques et Eco-gestes se multiplient et sont régulièrement rappelées par emails aux salariés .

Fin 2018, La nouvelle marque enseigne du Groupe



I: CO est l'abréviation de I: Collect, est un apporteur de solution pour la collecte, la réutilisation et le recyclage de vêtements et chaussures usagés. Grâce à son système innovant de collecte magasin "take back system" et à son infrastructure internationale, I:CO vise à maintenir les vêtements usagés des consommateurs dans un cycle de production en boucle fermée, où ces produits peuvent être retraités et réutilisés avec un objectif réduire les déchets, préserver les ressources et protéger l'environnement.

Les magasins CL invitent les clientes à déposer leurs anciens vêtements pour leur donner une seconde vie.

L'ensemble des vêtements récoltés seront triés puis donnés dans un circuit de seconde main ou recyclés. Le magasin CL remercie sa clientèle du geste éco responsable réalisé en lui remettant un bon de réduction.

Dans les sites industriels et logistiques, les salariés sont sensibilisés au tri des déchets qui sont ensuite collectés par des prestataires extérieurs.

La société a également mis en place des bornes de collecte de piles permettant aux salariés de Cachan de déposer des piles à usage domestiques usagées .

La démarche de tri sélectif en vue d'une valorisation des déchets engagée par l'usine du Maroc (tri sélectif des cartouches d'encre, réduction des consommables et des films plastiques) , engagée en 2017, se poursuit de façon fructueuse en 2018 . De même, la récupération et le recyclage de l'huile des machines à coudre, notamment en Hongrie , se généralise aux autres sites .

Les attentes d'une politique de Lutte contre la Pollution également exprimée par le Groupe auprès de ses fournisseurs matières et produits sont⁵ :

- Avoir une politique de gestion de l'environnement.
- Savoir traiter le rejet accidentel ou la décharge de matières dangereuses pour l'environnement.
- Maintenir un registre des émissions de gaz à effets de serre générés du fait de l'activité de la société

Par cette exigence auprès des fournisseurs, Chantelle contribue à l'ODD 6 , le Groupe Chantelle n'étant – directement – que faible contributeur à la pollution de l'eau .

⁵ Extrait du Code de Conduite



En effet, l'eau n'est pas utilisée dans les processus industriels du Groupe (Coupe et confection) . L'approvisionnement en eau ne présente pas de difficulté particulière puisque les sites sont implantés dans des zones d'activités. Pour autant, un suivi attentif est apporté à la consommation d'eau au Maroc et au Vietnam, pays les plus concernés par la pénurie physique d'eau, alors que les autres sites, soit 70 % des sites industriels du Groupe, sont implantée dans des zones faiblement confrontées au problème d'épuisement des ressources hydriques.

Cette attente est relayée auprès des fournisseurs (dans le cas où la production le nécessite) :⁶

- Pour la fabrication de matières premières, le fournisseur doit adhérer aux normes locales quant à la consommation annuelle d'eau par kilo de matière produit.
- Mettre en place des actions pour économiser l'eau et la recycler chaque fois que cela est possible.
- Garantir le traitement des eaux usées avant rejet en milieu naturel, en conformité au minimum avec les standards locaux concernant la pollution de l'eau.

Le Groupe et ses fournisseurs de matières premières se sont engagés dans une démarche visant à optimiser les opérations de teintures (énergivores et consommatrices d'eau), lesquelles sont exclusivement réalisées par les fournisseurs du Groupe, en recourant à la constitution de stocks de matières en écru.

Ces stocks permettent de regrouper les opérations en teintant uniquement les quantités nécessaires et en limitant ainsi les déchets de matières.

En aval, les données collectées portent sur un panel de 25% des magasins du réseau Retail démontrent une consommation moyenne d'environ 9m3 /boutique. Il y a donc très peu d'eau consommée à cette échelle .



Concernant les Postes significatifs d'émission de gaz à effets de serre générés du fait de l'activité de la société notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit, un bilan réalisé sur les données des établissements de la Société Chantelle et de son Siège Social avait identifié 7 postes d'émission potentiels:

Emissions directes de GES :

1. Sources fixes de combustion
2. Sources mobiles à moteur thermiques
3. Procédés hors énergie
4. Emission fugitives
5. Emissions issues de la Biomasse

⁶ Extrait du Code de Conduite

Emissions indirectes :

6. Consommation d'électricité
7. Consommation de vapeur, chaleur

Le Groupe assure désormais depuis 2017, un suivi des émissions de gaz liées au transport de marchandise amont : expéditions des matières premières entre Entrepôts et Usines du Groupe et expéditions des produits finis des usines vers l'Entrepôt logistique de Corbie , et aval : expéditions de produits finis depuis l'Entrepôt logistique de Corbie vers les clients ou les boutiques. Les déplacements professionnels des salariés par des moyens de locomotion autre que les véhicules de société déjà pris en compte au titre des Émissions directes de GES sont désormais également suivis .

Ces mesures ne concernent pas le transport de déchets.

Le Groupe cherche à privilégier le transport maritime chaque fois que cela est possible au regard des contraintes industrielles et commerciales .

Les éléments sont repris au titre de la ligne « Emissions indirectes associées à l'énergie » du tableau ci-dessous.

Bilan GES tous sites							
catégories d'émissions	Postes	Unité (TCO2e)				Ecart des Emissions (%) 2018/2014	Ecart des Emissions (%) 2018/2017
		année de référence 2014 (car bilan GES réalisé par prestataire)	année de "reporting" 2017	année de "reporting" 2017- révisée	année de "reporting" 2018		
0	1 (sans fioul) - France hors boutique	866	746	746	845	-2	13
	(Hongrie) - International	0	94	94	124	/	32
	1 (pour le fioul) - tous les sites	0	2 454	2 454	1 673		-32
	2 - France hors boutique	365	336	356	354	-3	-1
	2 - international	0	224	224	128	/	-43
	4 - France hors boutique	22	0	0	0	-100	#DIV/0!
	4 - Boutiques	0	61	61	65		
	Sous total	1 253	3 915	3 935	3 188	154	-19
Emissions indirectes associées à l'énergie	6 - France	354	4 658	307	310	-12	1
	6 - International	/	3 186	3 186	3 736	/	17
	6 - Boutiques	/	602	602	563	/	-6
	Sous total	354	8 447	4 095	4 609	1 202	13
Autres émissions indirectes de GES	12	/	5 386	5 386	7 415	/	38
	13	/	441	441	605	/	37
	18	/	1 329	1 329	42	/	-97
	Sous total	/	7 157	7 157	8 062	0	13
total général		19 519	15 187	15 860		4	

Remarque unité du gaz : kWh /PCS (PCS pour la France et par défaut pour tous les autres pays (car manque information Pcs ou Pci)

Nota : le reporting de l'année 2017 avait surestimé les émissions indirectes associées à l'énergie. Cette mention du précédent rapport est reprise pour mémoire mais il convient en réalité de retenir les éléments de référence N-1 mentionnés dans la colonne « année de reporting 2017 révisée » soit un total de 15 187 TCo2 à comparer au résultat 2018 : 15 860 TCO2

Conclusion :

les actions amélioratrices qui se sont poursuivies en 2018 (Poursuite progressive de la rénovation du parc climatisation en R22, Installation progressive des capteurs de présence en vue de réduire la consommation d'électricité) ne parviennent pas encore à compenser les émissions indirectes



Comment participer à la préservation du Climat grâce aux économies d'énergie ?

A *Cachan*, des pompes à chaleur ont été mises en place ainsi que des systèmes de régulation avec des gestions horaires de mise en marche et une gestion encadrée des températures (haute / basse) ; Le parc de copieurs a été remplacé en 2017 par des appareils moins consommateurs ; Le parc d'imprimantes de bureau se réduit de sorte à limiter l'émission d'impressions.

Des LEDS ont été installées sur les nouveaux appareils d'éclairage.

Les sites logistiques ne recourent pas encore aux énergies renouvelables mais ont pris de nombreuses mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique, dont chauffage des bâtiments régulé via une supervision, éclairage des bâtiments géré en mode automatique via des interrupteurs crépusculaires et des programmeurs horaires, recours systématiques aux LED à l'occasion des remplacements progressifs des appareils d'éclairage.

Les fournisseurs sont également contributeurs puisqu'il leur est demandé :⁷

- Pour la fabrication de matières premières : d'adhérer aux normes locales quant à la consommation d'énergie annuelle par kilo de matière produit .
- Mettre en place un plan d'actions de lutte contre le gaspillage.
- Avoir étudié ou étudier la possible utilisation des énergies renouvelables.



Le Groupe a conscience que des entreprises dépendent de la biodiversité, par les matières et « services » qu'elle produit gratuitement.

Ainsi, préserver les écosystèmes permet d'avoir une meilleure maîtrise de ses coûts et de la qualité de ses produits. La biodiversité est aussi une source d'inspiration et d'innovation.

Le Groupe a engagé une démarche volontaire d'adhésion à la certification PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) garantissant au consommateur que la cellulose utilisée pour les packaging et le papier proviennent de forêts gérées durablement.

De par ses activités le Groupe Chantelle a peu d'impact sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire, ainsi que la promotion d'une alimentation responsable, équitable et durable. Le Groupe Chantelle ne produit pas de textile à base de fourrure ou de cuir, ainsi le respect du bien-être animal n'est pas un enjeu pour le Groupe.

⁷ Extrait du Code de Conduite



Mais Contribuer au développement durable c'est aussi faire en sorte que chacun accède à ses besoins et droits essentiels . Cette économie inclusive intègre chez Chantelle une dimension de Mécénat et de partenariat associatif



Depuis 6 ans ce sont également des dons de produits qui sont effectués au **Secours populaire**. Dans le cadre de ses missions générales, le Secours populaire français apporte une aide matérielle, via ses différentes structures, aux personnes défavorisées. Il collecte des produits neufs auprès des entreprises sous la forme de dons en nature et les redistribue par l'intermédiaire de ses différentes structures locales mais aussi via les fédérations du Val-de-Marne et de l'Essonne.

En novembre 2018, 38 827 pièces de lingerie ont ainsi été offertes .



Enfin, le groupe Chantelle a effectué **pour la troisième année consécutive** un don à l'Agence du Don en Nature. ADN a mis en place une plateforme entre les grandes entreprises et le monde associatif. Dans ce cadre, elle collecte des produits neufs invendus auprès des entreprises sous la forme de dons en nature pour les redistribuer aux associations caritatives partenaires en France.

10 847 pièces de lingerie ont ainsi été données en 2018.



● Chaque année depuis 5 ans, Le groupe Chantelle participe à la course Odyssea. L'association **Odyssea** lutte contre le cancer du sein en organisant des marches et course à pied caritatives ouvertes à tous.

En 2018, le Groupe a versé à Odyssea 3 500 € ainsi que 1 438 € à titre de frais d'inscription aux courses et à la marche.

Cet évènement très fédérateur réunit chaque année environ 80 salariés Chantelle !



Acteur du Bien-Être des femmes, le Groupe a accompagné pendant 6 ans l'Association **les Seintinelles**. L'objectif de ce projet est de permettre l'accélération de

la recherche sur les cancers et de multiplier le nombre d'études menées avec une meilleure sensibilisation dans la lutte contre le cancer.

Ce soutien a pris la forme en 2018 de la mise en avant de l'association dans les outils de communication externe du Groupe Chantelle et de deux dons pour un total de 35 000 euros portant à 330 000 euros le montant total des dons réalisés au profit de cette association

Au regard des besoins de l'Association, ce don a principalement servi à :

- Participer au développement et aux frais de fonctionnement du site internet et des bases de données.
- Participer à l'emploi d'un salarié permanent à l'association.
- Participer aux développements des outils de communication (campagnes presse et affichage)
- Contribuer aux développements du site.



● CHANTELLE parraine également une classe au Cambodge dans le cadre du projet "**Toutes à l'École**". Ce projet initialement engagé dans le cadre de l'opération "La Flamme Marie Claire" dont Chantelle était partenaire depuis 2006, s'est poursuivi en 2018 sous la forme d'un nouveau versement de 20 000€ portant à 130 000 euros le montant total des dons réalisés au profit de la scolarisation des petites filles au Cambodge.

L'enseigne Darjeeling, quant à elle, a vendu dans ses magasins et sur son site internet, des cahiers permettant de verser 11 730€ à l'association

NOTE MÉTHODOLOGIQUE DU REPORTING DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Période de reporting :

Les données collectées couvrent l'exercice comptable arrêté au 31 décembre 2017. La remontée des données s'effectue à une fréquence annuelle avec un point à mi-année.

Périmètre du reporting :

Le périmètre de reporting DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE a pour objectif d'être représentatif des impacts DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE des activités du Groupe. Il est défini selon les règles suivantes :

- Inclusion des activités France : activités de siège social et totalité des activités commerciales et industrielles de coupe et confection d'articles de lingerie féminine ainsi que les activités logistiques exploitées en France ;
- Inclusion des activités industrielles de coupe et confection d'articles de lingerie féminine à l'étranger, avec la distinction éventuelle des activités localisées en Asie / hors Asie, ainsi qu'une activité logistique en Thaïlande ;

- Exclusion des activités commerciales à l'étranger qui représentent environ 12,5 % des effectifs. Les activités commerciales en France qui représentent environ 23 % des effectifs sont incluses. Le reporting Environnement intègre depuis 2017 les sociétés Delta lingerie et Rouafi.

Démarche d'intégration progressive des nouvelles entités :

- les entités relevant du périmètre de reporting DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA- FINANCIÈRE intégrées au périmètre financier au cours de l'année N seront incluses au périmètre de reporting DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA- FINANCIÈRE de l'année N+1 ;
- Les entités cédées au cours de l'année N seront exclues du périmètre de reporting DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA- FINANCIÈRE de l'année N+1.

Par conséquent, en 2018, le périmètre de reporting DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA- FINANCIÈRE, sauf mention explicite, est constitué des entités suivantes :

Raison sociale	Adresse	Pays	% Intérêt	Activité commerciale ou industrielle
CHANTELLE SA	8/10 rue de Provigny 94230 CACHAN	France	Mère	Commerciale et industrielle
DELTA LINGERIE	8/10 rue de Provigny 94230 CACHAN	France	99,9	Commerciale
ROUAFI	8/10 rue de Provigny 94230 CACHAN	France	100	Commerciale
CHANTUNI	BENI HASSEN Gouvernorat de MONASTIR	Tunisie	99,9	industrielle
CHANTELLE VIETNAM	Plot E, Road 2, Dong An Industrial Park, Thuan An District, Binh Duong Province	Vietnam	100	industrielle
SOFAM	B.P.17 5080 TEBOULBA	Tunisie	99,9	industrielle
SOTUFAM	5014BENIHASSEN Gouvernorat de MONASTIR	Tunisie	99,9	industrielle
PASHA KFT	Udvari Vince U.30 7200 DOMBOVAR	Hongrie	100	industrielle
CHANTMA *	Lot 122 – Z.I. du Sahel HAD SOUALEM	Maroc	100	industrielle
FAMACO	ZI Sahel, Lot122 HadSouale 26400 BERRECHID	Maroc	99,9	industrielle
CHANTASIA Co, LTD	88/11 Moo 5, Bangna-Trad KM.39, Bangsamak,Bangpakong, Chachoengsao, 24180 Thailand	Thaïlande	100	Industrielle (logistique)
ATMA LINGERIE	Z.I. Takadoum Lot N° 26 RABAT	Maroc	50	industrielle
SIGMA Lingerie Co, LTD	140/1 Moo 5 Putthamonthon 5, Omnoi, Kratumban Samutsakhon 74130 THAILANDE	Thaïlande	49	industrielle

* effectif nul

Enfin, en termes de lisibilité, les sous-périmètres DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE suivants sont communiqués si pertinents dans le rapport :

- « Périmètre France » désigne l'ensemble des activités en France
- « Périmètre Retail » désigne, à l'intérieur du Périmètre France, l'ensemble des activités des magasins de la société Delta Lingerie à enseigne « Darjeeling » et des magasins de la société Rouafi à enseignes « Orcanta », « Passionata » et « Chantal Thomass ».
- « Périmètre Étranger » désigne l'ensemble des activités logistiques et industrielles à l'étranger. Les Filiales commerciales implantées à l'étranger qui représentent en cumulé environ 13% des effectifs du Groupe ne font pas l'objet du reporting .
- « Périmètre Groupe» pour les Périmètre France et Périmètre Étranger, représentant avec les règles explicitées précédemment environ 87 % de l'effectif du Groupe Chantelle.
- « Cachan » pour le siège social des sociétés figurant dans le Périmètre France qui regroupent notamment les activités de création, développement et sièges administratifs situés à Cachan (France) en proche banlieue parisienne (94).

Consolidation et contrôle interne :

Les données sont collectées de manière centrale ou auprès de chaque entité incluse dans le reporting DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA- FINANCIÈRE à partir des sources suivantes : Direction Qualité , Responsables des Ressources Humaines, Direction Industrielle et Supply Chain.

Contrôle externe :

Le Groupe Chantelle a nommé le cabinet FINEXFI en tant qu'Organisme Tiers Indépendant pour l'établissement d'un rapport relatif à la présence et à la sincérité dans le rapport de gestion des informations relevant de la DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE requises par l'article R.225-105-2 du code de commerce.

Définitions des indicateurs et spécificités méthodologiques :

Indicateurs de performance sociaux

Indicateurs	Description
Effectif total Répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	<p>L'Effectif total est le nombre total des salariés et alternants de la société Chantelle et de l'ensemble de ses filiales dont les filiales commerciales étrangères tel que reporté dans les Comptes consolidés</p> <p>C'est à l'échelle du Périmètre Groupe qu'est précisée la répartition par sexe, par âge (tranches <25 ; 25/35 ; 35/45 ; 45 et +), physiquement inscrits au registre de paie du 31/12 de l'exercice comptable, en contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée, incluant les congés parentaux ou maternels, les personnes détachées, les contrats suspendus, les personnes en arrêt prolongé.</p> <p>L'effectif comprend les alternants (apprentis et contrats de professionnalisation) mais ne comprend pas le personnel intérimaire ni les stagiaires.</p> <p>Le détail est reporté en Annexe.</p>
Embauches et licenciements	Total réalisé au cours de l'exercice des embauches en CDI et CDD et licenciements portant sur des CDI sur le Périmètre Groupe . Le détail est reporté en Annexe.
Rémunérations et leur évolution	Montant total des rémunérations mentionné dans les comptes consolidés de l'exercice comptable avec rappel de l'exercice N-1. Cette information, issue des comptes consolidés, porte par conséquent également sur les filiales commerciales étrangères.
Heures de formation	<p>Nombre d'heures de formation suivies par les salariés (CDI et CDD) et occasionnellement par les stagiaires. Ces heures de formation peuvent intervenir sous forme de e-learning pour lesquelles les heures reportées sont les heures théoriques et sous forme de formations physiques avec un support et une feuille d'émargement.</p> <p>Les heures de formation sont comptabilisées sur l'exercice de mise en œuvre de la formation (sauf exception justifiant un retraitement sur deux exercices).</p> <p>Le détail est reporté en Annexe</p>
Bilan des Accords Collectifs	Le périmètre de publication des informations relatives aux accords collectifs est celui de la France pour lequel nous disposons d'un reporting exhaustif et d'une définition homogène (la notion d'accord collectif dans de nombreux pays étrangers ne correspondant pas à celle définie en France). Les impacts de ces accords sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés sont précisés

Indicateurs des informations environnementales :

Consommation d'eau	Désigne la consommation d'eau mesurée des sites du Périmètre Etranger et du Périmètre France à l'exception du Périmètre Retail pour lequel une estimation est réalisée, relevée sur l'année et sur la base des factures ramenées au prorata de la période de reporting .
Consommation d'énergie	Désigne, sur la base des factures ramenées au prorata de la période de reporting, la consommation d'électricité et de gaz mesurées sur les sites du Périmètre France à l'exception du Périmètre Retail pour lequel une estimation est réalisée ainsi que sur les sites du Périmètre Etranger, en kWh.
Déchets	Désigne l'ensemble des déchets mesurés sur le Périmètre France à l'exception du Périmètre Retail pour lequel une estimation est réalisée. Les déchets produits par les sites du Périmètre Etranger ne font pas l'objet d'une mesure systématique mais d'un suivi par nature de déchets.

- **Bilan des émissions de Gaz à effet de Serre**

Les informations environnementales apportées dans le cadre du présent rapport au titre de L'exercice 2017 ont été actualisés par la Société en utilisant la méthodologie retenue par le cabinet 4 sens en 2015 lors de la réalisation de l'étude sur un périmètre organisationnel constitué en 2015, de (i) l'activité de siège social des sites de *Cachan* et de l'activité logistique du site de *Corbie*, et (ii) d'un échantillon représentatif conforme à l'arrêté du 24 Novembre 2014, de magasins de *Delta Lingerie* à enseigne *Darjeeling* et de magasins de la société *ROUAFI* à enseigne *Orcanta*.

Conformément aux dispositions de l'article 173 de la Loi Grenelle II, le Groupe Chantelle a engagé une démarche d'identification de postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de son activité et de l'usage de biens et services qu'il produit (scope 3) et à en outre étendu son étude sur le Périmètre Groupe .

Organisation du Reporting et processus de collecte des informations :

Un référentiel de Reporting interne a été utilisé pour recueillir les informations nécessaires à l'établissement du rapport. Ce référentiel indique les définitions et la source des informations reportées. Les sources d'intervention sont identifiées de sorte à fluidifier la collecte des informations.